

FAISONS NOUS ENTENDRE ! TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016

La politique que mène le gouvernement de Manuel Valls ne connaît aucune inflexion en faveur des salarié-e-s et des retraité-e-s. Ce début d'année est marqué par nombre d'annonces gouvernementales visant à poursuivre les attaques contre les acquis de ces derniers (loi Notre, Rebsamen, Macron...) dans une situation de poursuite de l'état d'Urgence qui permet, notamment, de museler les oppositions à cette casse sociale en interdisant les manifestations.

Les mesures décidées par la ministre de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur ou celle de la Culture ne font qu'accentuer les effets néfastes des précédentes réformes tandis que les décisions du premier ministre et de la ministre de la Fonction Publique d'imposer en ce début d'année 2016 le dispositif PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations), malgré l'opposition majoritaire des organisations syndicales, montrent que sans une intervention forte des personnels de l'Education nationale et plus largement de la Fonction Publique, nos conditions de travail, notre pouvoir d'achat comme la qualité de nos missions continueront de se détériorer.

STOP à l'austérité et au blocage des salaires!

Le blocage complet depuis 2010 du point d'indice, sur lequel sont calculés nos traitements, a des répercussions que tous les personnels de la Fonction Publique peuvent mesurer. C'est une perte de 7 % de pouvoir d'achat ces 5 dernières années, encore plus si l'on remonte au décrochage entre l'indice officiel INSEE de l'inflation et le point d'indice de la Fonction Publique (près de 15%). Des centaines de milliers de fonctionnaires ont vu leur salaire net diminuer, notamment du fait de l'augmentation des seules cotisations sociales salariales sous le prétexte fallacieux de l'alignement sur le privé.



La réforme du collège devrait s'appliquer à la rentrée 2016, alors qu'elle est toujours largement rejetée par les personnels. Les formations censées aider à la mise en place de la réforme renforcent les inquiétudes des personnels car aucune réponse concrète n'est apportée à leurs interrogations sur l'organisation des enseignements en septembre prochain. Comme les gouvernements précédents celui-ci mène une politique qui vise à renforcer l'autonomie libérale et à mettre en concurrence les établissements scolaires comme les Universités. Malgré tous les discours appelant à la réduction des inégalités celles-ci se développent et se renforcent, avec la réforme de l'éducation prioritaire, celle des rythmes scolaires et maintenant celle des collèges. L'enseignement professionnel est de plus en plus renvoyé à l'apprentissage et aux arbitrages patronaux. Sans remise en cause des choix budgétaires les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves continueront de se dégrader. Les annonces des dotations horaires pour la prochaine rentrée risquent encore de confirmer cette dégradation. Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les fusions d'établissements participent de la même volonté de l'État de se désengager de ses missions et entraînent les mêmes conséquences de dégradation des conditions de travail, de hausse de la précarité, de réduction des moyens.

Le gouvernement préfère la rémunération au mérite !

Mais cela ne suffit pas et le gouvernement tente d'imposer des mesures qui vont remettre en cause le déroulement de nos carrières et renforcer le salaire au mérite. Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) doit se mettre en place alors qu'il a fait l'unanimité contre lui lors d'un vote au conseil supérieur de la Fonction publique en 2013. Au-delà de notre position sur le fond qui est l'intégration du régime indemnitaire dans le salaire et la revalorisation du point d'indice, la CGT est opposée au RIFSEEP car c'est un système d'individualisation des salaires qui ne fera qu'accentuer les dérives de la PFR (prime de fonction et de résultat) dont le RIFSEEP reprend l'idée centrale d'une prime composée d'une indemnité de fonction versée mensuellement et d'un complément indemnitaire annuel.

La CGT propose de s'unir, d'agir et d'intervenir !

En premier lieu la FERC CGT se prononce pour la levée de l'Etat d'urgence qui entrave la construction du rapport de force pour lutter contre la casse de nos acquis et pour la satisfaction de nos revendications.

Nous ne pouvons pas laisser faire. Au moment où s'ouvrent des discussions avec Marylise Lebranchu, les personnels doivent se mobiliser et mettre sur la table leurs revendications :



Une augmentation immédiate uniforme de 400 € par mois des salaires, retraites et minimas sociaux (soit près de 90 points d'indice) pour toutes et tous.



Le rattrapage de la valeur du point d'indice de 15 %.



L'abandon des mesures liées à la mise en place du PPCR et du RIFSEEP.



L'abandon des contre-réformes dans l'éducation et l'enseignement supérieur et la recherche qui n'ont pour seule vocation que des restrictions budgétaires et le désengagement de l'État.

L'intersyndicale nationale contre la réforme du collège a décidé d'une journée de mobilisation avec appel à la grève et à manifestation le mardi 26 janvier et les organisations syndicales de la Fonction Publique CGT, FO, Solidaires ont décidé de même pour appuyer nos revendications en matière de salaires et d'emploi.

La Fédération de l'Education, de la Recherche et de la Culture, FERC-CGT, est pleinement partie prenante de cette mobilisation. Elle appelle l'ensemble des personnels à se joindre partout en France à la grève et à participer aux manifestations unitaires qui seront organisées ce mardi 26 janvier.